



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

fonctionnement

Question écrite n° 85166

Texte de la question

M. René Dosière souhaite obtenir de Mme la secrétaire d'État chargée des sports les informations suivantes : A la date du 1er juillet 2010, pour l'ensemble des membres de son cabinet (fonctionnaires et contractuels) hors personnels de soutien, moyenne des trois rémunérations les plus élevées et moyenne des trois rémunérations les moins élevées, primes et indemnités comprises, le calcul étant effectué en se basant sur une durée annuelle. Compte tenu de l'annonce d'un prochain remaniement ministériel, il conviendrait que la réponse soit fournie dans le délai prévu par le Règlement de l'Assemblée nationale, à savoir un mois.

Texte de la réponse

À la date du 1er juillet 2010, les trois rémunérations les plus élevées (a été incluse dans le calcul la rémunération d'un conseiller qui a rejoint le cabinet le 1er juin) servies aux membres du cabinet de la secrétaire d'État chargée des sports représentent une moyenne annuelle de 95 502 EUR net. Les trois rémunérations les moins élevées servies aux membres du cabinet de la secrétaire d'État chargée des sports représentent une moyenne annuelle de 58 669 EUR net.

Données clés

Auteur : [M. René Dosière](#)

Circonscription : Aisne (1^{re} circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 85166

Rubrique : Ministères et secrétariats d'état

Ministère interrogé : Sports

Ministère attributaire : Sports

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 27 juillet 2010, page 8273

Réponse publiée le : 5 octobre 2010, page 10988